



Impot sur le revenu.....

Par **dounia**, le **20/08/2008 à 15:27**

bonjour,rnmariés en novembre 2007...je viens de recevoir mon avis d'imposition, ainsi que l'avis d'imposition conjointe (novembre 07 , decembre 07) avec indiqué: vous n'etes pas imposable à l'impôt sur le revenu...rnje ne comprend pas pourquoi il notifie que nous ne sommes pas imposables, puisque mon mari lui l'est...? rnY'aura t il un 3 eme avis , c'est a dire celui de mon mari?rnrnd'autre part, mon conjoint a eue un remboursement de 700e du tresor public...(nous pensons a un trop perçus,)et oui il a beaucoup donné l'année dernière!!!.rnrnpourquoi n'ont ils pas gardé la somme et lui demander la différence pour 2007?rnMERCI

Par **domi**, le **20/08/2008 à 17:13**

Votre mari va recevoir son avis d'imposition correspondant à la période où vous n'étiez pas mariés ! D'autre part concernant le " trop perçu ", il est indiqué sur le courrier à quoi il correspond ! Etes vous sûre qu'il ne s'agit pas d'une prime à l'emploi ? dans tous les cas si ce remboursement vient réellement d'un trop perçu , il est normal que les impôts remboursent ! ils ne conservent pas d'argent pour l'année suivante ! Domi

Par **dounia**, le **20/08/2008 à 17:34**

ok merci DOMIrnNous n'avons pas encore reçu de courrier correspondant au remboursement, nous ne pensons pas à une prime pour l'emploi...puisque'il dépasse le plafond..rnmerci